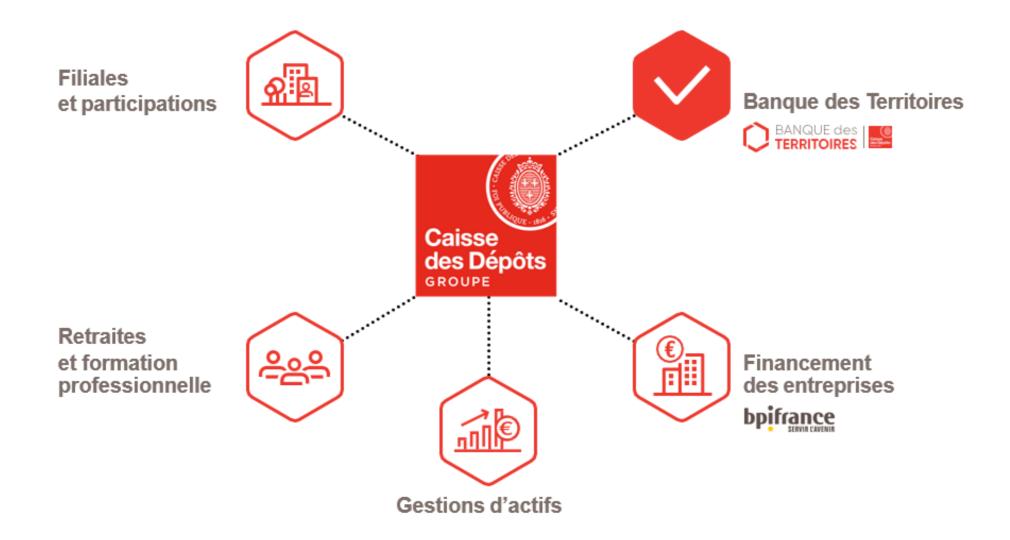


Présentation de l'offre de la Banque des Territoires à destination du secteur de la formation professionnelle

Commission Acteurs de la compétence - présentation aux adhérents

La Banque des Territoires : Un des 5 métiers du Groupe





Pourquoi une Banque des Territoires ?

Une banque au service du secteur public local

Nos territoires et leurs acteurs connaissent une transformation radicale. La Caisse des Dépôts a lancé, en mai 2018, la marque « Banque des Territoires » pour répondre à ces nouveaux enjeux de transformation et pour lutter contre les inégalités territoriales et les fractures sociales :

En accompagnant les acteurs locaux dans l'élaboration et le déploiement de projets d'avenir innovants, audacieux et ambitieux

En mobilisant ses expertises en matière de conseil et d'ingénierie, de financement et de mise en œuvre.

En apportant des solutions sur mesure à ses clients :

- Collectivités locales
- Entreprises
- Entreprises publiques locales
- Organismes de logement social
- Professions juridiques

3 types d'interventions ...

Conseiller

Financer

Opérer

au service de ...

TERRITOIRES + CONNECTÉS

TERRITOIRES + ATTRACTIFS

TERRITOIRES + DURABLES

TERRITOIRES + INCLUSIFS





Une démarche d'innovation transversale et co-construite avec son écosystème pour soutenir le développement de l'économie à impact

La Banque des Territoires conçoit des réponses innovantes, co-construites et adaptées aux carences de marché selon 4 axes d'intervention stratégiques



ORIENTER ET STRUCTURER

Aider les entrepreneurs ESS à se repérer dans l'écosystème ESS d'opérateurs, de têtes de réseaux, think-tanks et fédérations que l'on appuie financièrement





INVESTIR



Renforcer les fonds propres des entreprises ESS pour soutenir leur développement



ACCOMPAGNER

Construire des dispositifs innovants d'accompagnement et de propulsion des entreprises de l'ESS



Formaliser des outils de mesure et de suivi de l'impact social sur le longterme



Qu'est-ce qu'une structure de l'ESS ?

Loi et type d'entreprises

Reconnue par la Loi du 31 juillet 2014, l'Économie sociale et solidaire (ESS) regroupe un ensemble de structures qui cherchent à concilier utilité sociale, performance économique et gouvernance démocratique, avec pour ambition de créer des emplois et de développer une plus grande cohésion sociale.



Gouvernance participative et démocratique

Loi ESS du 31 juillet 2014



Lucrativité financière limitée



juridique

OU

Sociétés commerciales poursuivant un objectif d'impac social ou territoria



Recherche d'une utilité sociale



Notre offre à impact formation professionnelle

L'innovation sociale pour soutenir les populations et les territoires les plus fragiles

1 Nos objectifs

- · Accompagner la formation des publics fragiles, faiblement qualifiés
- Répondre aux besoins de compétences dans les métiers en tensions et favoriser les reconversions professionnelles dans des filières à enjeux
- Développer une offre de formation dans les villes moyennes et les territoires ruraux

Nos axes d'intervention

- √ Accompagner la création ou le développement de toute structure de formation à impact social ou territorial
- ✓ Accompagner le changement d'échelle des structures lauréates du PIA et du PIC qui présente un modèle économique soutenable
- ✓ Accompagner les écoles de production
- Développer l'activité & diversifier l'activité de CFA et OFA et participation à des opérations de consolidation de CFA

3 Acteurs

Organismes de formation, EdTech, Etablissements scolaires, associations, SAS à impact, Centre de formation des apprentis, Organisme de formation des apprentis

Frel\o

Nos participations











Trois valeurs phares:

L'ancrage territorial grâce à son réseau local

L'alignement d'intérêts des dirigeants sur l'impact social, matérialisé par la définition d'objectifs d'impact ab initio

L'investissement sur le long terme, afin de maximiser et pérenniser les externalités positives



Structurer un écosystème

Partenariats

Mutualiser les expertises

















Finance à impact









Programmes

Innover pour répondre aux besoins











Le changement d'échelle

Qu'est-ce que le changement d'échelle

Le changement d'échelle : « est considéré comme le moyen le plus efficace et efficient de maximiser l'impact social d'une entrepris, sur la base de son modèle opérationnel, afin de satisfaire la demande de produits et/ou services concernés ».

Ce terme met l'accent sur l'augmentation de l'impact, plutôt que sur la croissance relative de l'entreprise elle-même.

Il lui faut alors identifier son principal objectif d'impact :

- Optimiser pour rechercher la performance
- Augmenter quantitativement par un taux de pénétration plus élevé
- Augmenter qualitativement sur chaque bénéficiaire
- Le démultiplier en le reproduisant sur d'autres territoires.



Les étapes de croissance d'une entreprise sociale

ETAPE 6 6. Changement systémique: **5.Changement d'échelle:** innovation sociale devient développement ou largement acceptée et fait élargissement de l'activité ETAPE 5 partie intégrante de la vie ETAPE 4 3. Prototypages et essais : 4. Soutien: analyses et leçons des premiers essais, développement plus développement et premiers ETAPE 3 approfondi des idées et prenant en essais des idées générées compte la durabilité économique et sociale du projet. 1. Besoins: identification 2. Propositions: génération

Cependant toutes les innovations sociales ne sont pas vouées à avoir un changement systémique au même titre qu'elles n'auront pas toutes un changement d'échelle

ETAPE 1



des défis et possibilités

d'idées pour répondre aux

besoins

Pourquoi le changement d'échelle

POUR AUGMENTER L'IMPACT

Le premier but du changement d'échelle pour un entrepreneur est l'augmentation de l'impact social de son activité dans une optique de le maximiser à long terme

POUR PÉRENNISER L'ORGANISATION

L'entrepreneur peut se trouver en difficulté pour générer les ressources nécessaires au maintien activité, ce qui in fine a des répercussions négatives, avec comme conséquence directe une diminution de l'impact social.

POUR SAISIR UNE OPPORTUNITÉ

Cela peut être le cas lors d'une proposition de coopération avec un partenaire important, une sollicitation pour se développer dans un nouveau territoire ou encore un changement dans la législation



La stratégie de croissance

Diversification



Les organisations diversifient alors leurs activités soit pour répondre à des besoins naissants sur le plan local, soit pour répondre à un même besoin sous plusieurs angles.

Ceci leur permet de renforcer leur indépendance et de proposer une solution plus complète à leurs bénéficiaires

Fusion-absorption



La fusion-absorption d'entreprise est la mise en commun du patrimoine de deux entreprises ou plus, conduisant à la création d'une nouvelle entité ou à la prise de contrôle d'une entreprise par une autre.

Duplication



Objectif de reproduire (ou répliquer) le modèle économique qui a déjà fait ses preuves sur un ou plusieurs nouveaux territoires. Cette démarche est privilégiée par les entreprises sociales qui aspirent à toucher davantage d'utilisateurs ou de bénéficiaires et donc à accroître, leur impact social dans une approche quantitative

Coopération



La coopération consiste à rapprocher deux ou plusieurs structures autonomes (à la différence de la fusion) dans le but de mutualiser les forces respectives pour avoir plus d'impact grâce aux synergies qui découlent de cette coopération

FERTILISATION



But de diffuser un métier ou un savoir-faire ayant déjà fait ses preuves auprès d'autres acteurs tiers par le partage de connaissance



Pourquoi et comment lever des fonds?

Notre offre de financement



Comment la Banque des Territoires investit dans les structures de formation professionnelle



Objet de l'intervention : Développement de l'activité, diversification de l'offre de formation, renforcement du BFR des sociétés et des associations...





Besoin : minimum 400K€ - Intervention de la BDT à hauteur de 50% maximum du besoin (soit 200K€ minimum)



Outils: Instruments de fonds propres (prise de participation en capital) ou de quasi-fonds propres (obligations convertibles, CCA, PSIP, PS, titres associatifs)



Comment la Banque des Territoires investit dans les structures de formation professionnelle



Objet de l'intervention : Développement de l'activité, diversification de l'offre de formation, renforcement du BFR des sociétés et des associations...



La Banque des Territoires est en mesure d'intervenir pour répondre aux besoins des projets, toujours dans une logique de passage à l'échelle, et quelque soit votre structure juridique (Société commerciale, Société Coopérative, EPL, Association…):

- Développement territorial
- Développement de l'offre de produit/service
- Besoin de Trésorerie ou amélioration du BFR
- Financement de croissance externe
- ...



Comment la Banque des Territoires investit dans les structures de formation professionnelle

Besoin : minimum 400K€ - Intervention de la BDT à hauteur de 50% maximum du besoin (soit 200K€ minimum)



En fonction de l'outil financier et donc de l'objet du financement, les montants seront plus ou moins grands. Le ticket minimum étant de 200K€.

La CDC doit rester minoritaire au capital dans le cadre d'une participation en capital

La CDC agit en tant que tiers de confiance et doit représenter au plus 50% du besoin total de financement.





Comment la Banque des Territoires investit dans les structures de formation professionnelle

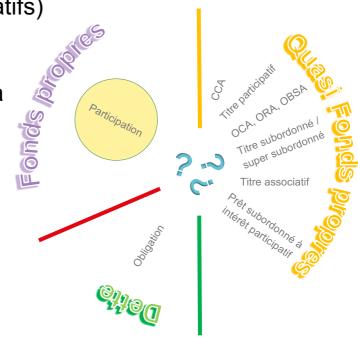
Outils: Instruments de fonds propres (prise de participation en capital) ou de quasi-fonds propres (obligations convertibles, CCA, PSIP, PS, titres associatifs)

La CDC propose d'investir dans vos projets à impact avec tous les outils de Fonds-Propres et Quasi-Fonds-Propres sur la place.

Le choix de l'outil adapté dépendra :

 Du niveau d'implication souhaité par les financeurs dans la gouvernance

- Du ticket / de la taille du projet
- Du véhicule juridique que vous portez







Instruments financiers de haut de bilan proposés par la Banque des Territoires

